

Décisions du conseil communal

Séance du 12 mars 2007

- Approbation de devis:

a) Acquisition de machines et d'équipements spéciaux pour les besoins du service technique (châssis cabine pour accueillir l'aménagement d'équipements spéciaux; bras hydraulique multi benne; conteneur en tôle; mini tracteur communal avec cabine; équipement du tracteur et acquisition d'un monte-charge) au montant total de 106.000 €TTC;

b) Aménagement d'une aire de jeux près de l'école J. Majérus à Mersch: 33.000 €TTC;

c) Révision du bassin d'apprentissage de l'école Nic. Welter à Mersch: 22.000 €TTC;

d) Réaménagement intérieur de l'ancienne chapelle du château à Mersch: 76.100 €TTC;

- Urbanisme:

a) Approbation de la convention relative au projet d'aménagement particulier au lieudit «rue des Champs» à Mersch, présenté par la société CEBTIMO SA; Convention conclue entre le collège des bourgmestre et échevins et les lotisseurs réglant les modalités d'exécution du projet d'aménagement particulier pour le morcellement d'un terrain en deux lots pour l'aménagement de deux maisons jumelées (1 unité de logement par lot), approuvé par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire le 04.12.2006;

b) Approbation de la convention relative au projet d'aménagement particulier au lieudit «rue du Château» à Schoenfels, présenté par la société SEBACO Sàrl; Convention conclue entre le collège des bourgmestre et échevins et les lotisseurs réglant les modalités d'exécution du projet d'aménagement particulier pour la réalisation de deux bâtiments à 4 respectivement 6 logements (au maximum), approuvé par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire le 27.03.2006;

- Antenne collective:

Le conseil communal a dénoncé le contrat d'exploitation conclu le 28.06.1983 entre le collège échevinal et la société Coditel pour une durée de 25 ans à partir du 15.04.1983 (donc fin du contrat 14.04.2008). Pour le service de télédistribution au-delà du 15 avril 2008 le collège des bourgmestre et échevins, en collaboration avec un bureau d'études et un conseiller juridique, lancera un appel d'offre qui sera adressé à toutes les sociétés opérant dans le domaine de la télédistribution.

- Déclarations de recettes:

Des déclarations de recettes de l'exercice 2006 d'un montant total de 8.228.026,33 € ont été approuvées;

- Certification des bois communaux:

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins le conseil communal a décidé avec 8 voix OUI contre 4 voix NON et 1 abstention de certifier les forêts communales d'après le système de certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Council);

- Aide au développement: Subvention de projets:

Les projets suivants ont été retenus:

a) projet Caritas: ADDA (Adigrat Diocesan Development Action) en Ethiopie concernant le développement d'une infrastructure hydrologique pour continuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire; → subvention par la commune à raison de 2.500 € par an pendant les années 2007, 2008 et 2009;

b) projet ASTM: Jana Jagaran en Inde visant à une amélioration générale des conditions de vie de la population marginalisée dans 50 villages situés autour de la ville de Belgaum; → subvention par la commune à raison de 1.500 € par an pendant les années 2007, 2008 et 2009;

- Demandes de subside

a) Les Amis des Loutres de Mersch et Groupe Saint Michel de Mersch: 12.000 € pour les manifestations dans le cadre "100 Joer Scoutismus";

b) Union Saint Pie X: 100 € pour la représentation de la Passion de Jésus-Christ selon St. Matthieu;

c) Mouvement écologique: 2.000 € pour l'organisation de la 12^e édition de la journée nationale de la bicyclette entre Mamer et Mersch le 15.07.2007;

- Contrats et conventions:

a) convention conclue entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, la commune de Mersch et l'asbl Inter Actions concernant le fonctionnement de la Maison Relais/ le Ministère et la commune participent chacun à raison de 50% du déficit résultant entre les frais de fonctionnement acceptés et la participation financière des parents;

b) convention réglant le fonctionnement du Centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées (Club Senior) pendant l'année 2007/ participation financière de la commune estimée à 37.760 €

c) convention avec l'asbl "Rencontres Musicales de la vallée de l'Alzette" pour l'organisation d'un concert "Musique du XIX et XX siècles" à Mersch le 18.03.2007 à raison de 3.000 €

d) convention de servitude par laquelle la commune concède au "Syndicat des Eaux du Sud (SES)" le droit d'installer et d'exploiter sur son terrain sis au "Reckinger Wald" une installation de captage d'eau potable contre paiement d'une indemnité unique et forfaitaire de 2.574,40 €

e) compromis de vente par lequel la commune vend à la dame Damgé Claudine de Rollingen un terrain d'une contenance de 1,40 ares sis à Moesdorf au prix total de 49.000 € (= 35.000 € par are);